



Laure Mouden
Proviseur

Objet : Elections au Conseil d'Administration
Destinataires : Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Le **vendredi 9 octobre**, vous allez être appelés à désigner vos représentants au Conseil d'administration du Collège et du Lycée.
Cette élection revêt une importance capitale pour la vie de notre établissement.

J'ai toujours considéré, en effet, que l'éducation est, par essence, une responsabilité partagée entre les parents et les enseignants. Bien sûr, c'est à chaque famille, en particulier, qu'il revient en premier lieu d'assumer l'éducation de ses enfants mais l'école prend ce relais et y contribue également même si sa mission principale est l'enseignement. , c'est pourquoi je veillerai à garantir la possibilité permanente du dialogue particulier avec chaque famille malgré la taille de l'établissement.

La vie d'un établissement scolaire, où chacun doit reconnaître sa place, s'organise également autour de questions générales qui doivent être débattues dans les instances représentatives qui réunissent toutes les composantes de la communauté scolaire : élèves, personnels et parents.

De ces différentes instances, le Conseil d'administration est la plus haute. C'est en son sein que se définissent les orientations majeures et stratégiques qui font la politique éducative du Lycée et affirment sa spécificité.

Il est donc essentiel que la voix des familles puisse s'y exprimer et être entendue.

Les associations des Parents d'Elèves PEEP et FCPE présenteront des candidatures à vos suffrages.

Dans tous les cas, tous les candidats qui solliciteront vos suffrages sont des parents pleinement attachés à notre lycée et qui ont choisi de lui consacrer une part importante de leur temps et de leurs efforts. Par avance, je veux ici les remercier très chaleureusement pour cette disponibilité au service de la communauté éducative.

Pour important que soit le rôle du Conseil d'administration, il ne sera pas, loin s'en faut, la seule instance permettant aux parents d'être étroitement associés à la vie de la cité scolaire. Une multitude d'autres espaces de participation vous sont offerts :

- Les Conseils de classe, où deux délégués des parents expriment leurs avis sur le fonctionnement de la classe et les résultats obtenus par chaque élève.
- Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), chargé de développer des programmes d'éducation et de prévention préparant l'élève à une vie sociale citoyenne et responsable...
- Le Comité d'Hygiène et de Sécurité, émanation du Conseil d'administration, dont la mission est de veiller au respect des principes d'hygiène et à l'application des impératifs de sécurité.
- Le Foyer Socio-éducatif où se décident et s'organisent les activités périscolaires.

Aussi, je vous encourage très vivement à vous engager très nombreux dans ces espaces de participation qui vous sont ouverts, en vous manifestant auprès des associations. En tout état de cause, vous devez massivement prendre part au vote du 11 octobre prochain pour la désignation de vos représentants au Conseil d'administration afin de donner à vos futurs élus la légitimité démocratique la plus forte possible.

Le scrutin se déroulera le vendredi 9 octobre de 8h à 14h dans le hall du lycée. Vous pouvez aussi voter par correspondance (un courrier explicatif sera joint au matériel de vote)

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des opérations électorales

Opérations \ Collège électoral	Parents d'élèves- Conseil d'administration
Dates du scrutin	Vendredi 9 octobre de 8h à 14h
Affichage des listes électorales	Mise à disposition des listes le 18/09
Dépôt des candidatures	Lundi 28 septembre
Envoi du matériel de vote	Mercredi 30 septembre (mise sous pli)
Lieu du scrutin	Hall du lycée

Avec mes salutations les plus cordiales. Très bonne rentrée à tous.

Laure Mouden

Proviseur

